



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

PV du CA du Mardi 15 novembre 2022

Présents : P. Aloupis, J. Angelergues, C. Baruch, I. Béguier, P. Blayau, J. Boulanger, D. Bourdin, A. de Cazanove, P. Denis, N. Franck, M.L. Léandri, F. Moggio, S. Pons-Nicolas, D. Ribas, A. Rosenberg, G. Welsh

Présents par zoom : J.-L. Baldacci, E. Chervet, P. Krzakowski, A. Gibeault, M. Gibeault, I. Martin -Kamieniak, A. Sitbon

Excusée : H. Suarez-Labat

Invité présent : F. Fillon

Invités présents par zoom : J. Chambrier, M. Loukomskaïa ; M. Picco, E Sparer

Invité absent : R. Roussillon

Début de la Séance à 21h07

Le Quorum est atteint.

1/ Approbation du PV du CA du 18 octobre :

Le PV du CA est approuvé à l'unanimité

2/ Demandes de changement de statut :

Aïcha Gourdal est acceptée comme correspondante depuis 2022

3/ Les procurations pour les réunions se tenant en visio-conférence

Peut-on faire des procurations pour le CA par visio-conférence ? Après une législation qui stipulait l'impossibilité de cette pratique, la réglementation a évolué et la rend possible. Il est donc décidé qu'une procuration en visio-conférence sera équivalente à une procuration en présence.

La Secrétaire générale précise à ce moment du CA qu'elle a omis d'insérer dans l'ODJ la reprise d'un texte sur les transitions de genre, et propose que les administrateurs le reprennent en point 4 ou 5, ce qui est accepté.

4/ Bilan de la Commission Scientifique, présenté par N. Franck et F. Fillion, présidente et secrétaire, en compagnie de J. Boulanger, non membre de cette commission, qui a participé à tous les brunchstorming sauf un

Cette Commission Scientifique (CS) était mise en place pour redynamiser une CS qui était en train de s'éteindre petit à petit. Il fallait faire un grand brassage des idées telles qu'elles pouvaient remonter en tant que commission ouverte à tous, par rapport à la vie scientifique de la société, et que de là puissent surgir des propositions à débattre au CA. Ainsi a été mis en place un dispositif appelé Brunchstorming, qui a finalement pris tout le temps de cette mandature. Les deux responsables de cette commission vont nous dire ce qu'elles pensent que pourrait devenir une commission scientifique réellement, après cet échange d'idées de ces quatre années.

N. Franck précise que le document envoyé aux administrateurs a été rédigé par J. Boulanger, qui sait dit-elle, faire parler les chiffres.

N. Franck, après avoir lu les comptes-rendus des Commissions Scientifiques des 12 dernières années, a constaté la redondance de ces Compte-rendu, chaque commission ayant pour but de mieux penser la politique globale de la SPP : les collègues redéfinissaient ce qu'était le scientifique, la vie scientifique, et faisaient le recensement des différentes activités scientifiques. M. Cartier Bresson et M.F. Guitard Maury avaient souligné à l'époque que la Commission Scientifique n'était que consultative. Le constat était récurrent du manque de liaison entre les différents intervenants de la vie scientifique, ce qui faisait envisager la CS comme instrument d'harmonisation entre eux. Sous les différentes présidences, la vie scientifique se dotait peu à peu d'une autre instance que la Commission scientifique, Le pôle scientifique élargi, un comité de concertation du secrétariat scientifique, ou encore un comité scientifique du CA pour examiner les colloques, puis la CS a été dirigée par C. Botella, M. Ody et C. Smadja qui ont attiré une quarantaine de collègues. Après deux années, la CRDP a été créée pour promouvoir la recherche en psychanalyse. La Commission scientifique est allée chercher Paul Denis et Dominique Baudesson, qui ont questionné l'évaluation, ont constitué des questionnaires à distribuer et à dépouiller, ils ont terminé leur mandature en souhaitant que ces questionnaires continuent.

Il était important pour N. Franck de s'appuyer sur son travail auprès des nouveaux membres, travail dans lequel elle précise apprécier la possibilité des contacts non hiérarchisés. F. Fillion et N. Franck ont travaillé en un binôme très complémentaire, N.Franck se disant très "formatée SPP", F. Fillion ayant pour sa part une autre pensée, issue d'autres influences, en particulier de la FEP. D'où la création des Brunchstorming. En septembre 2019, la Présidente pensait à la CS comme à un creuset d'idées, afin de dynamiser les intérêts scientifiques, en la concevant comme un laboratoire d'idées, et voir s'impliquer plus les membres, en particulier les nouveaux, dans la SPP. Au début, c'était un brunch en présence qui devait avoir lieu. Du fait de la pandémie et des confinements, les brunchstorming ont eu lieu par zoom, et cela a été reconduit parce que ce dispositif enrichissait les connexions possibles avec les régions voire l'étranger. Une transcription exhaustive a été faite de chaque session. La communication directe avec les membres de la SPP a fait l'objet d'un premier « accrochage » avec le Bureau, « c'était l'occasion de mettre en débat le mode de communication au sein de la SPP, en contradiction avec l'idée de créer de nouvelles formes d'échanges ». SPP ACTU et le Site ont fait évoluer la communication, et F. Fillion note que les palettes graphiques nouvelles colorées de SPP ACTU et du site sont sans doute la conséquence de la propre charte graphique des Brunchstorming « qui avaient

certainement dû faire réagir un peu ». Est-ce que cette nouvelle communication a donné une meilleure visibilité au Brunch ? Ce n'est pas évident. Les chiffres ne semblent pas en témoigner. F. Fillion souhaite remercier Mélissa Paintoux qui a conçu gracieusement la charte graphique de ce brunch : elle a détourné la sphinge de la SPP, figuré les membres échangeant des idées par les petites bulles, et voulait attirer l'attention, décaler voire heurter, et indiquer le jeu possible entre le sérieux de la SPP et la convivialité des rencontres. Elle avait, nous dit F. Fillion, bien transcrit leur idée du Brunchstorming.

Les idées retenues après cette expérience :

- La créativité : on peut considérer le brunch comme une fenêtre ouverte sur un existant assez créatif pour donner envie de participer et soulever les enjeux actuels. F. Fillion soumet l'idée que la proposition d'une sous-commission Nouvelles Technologies qui s'est occupée de proposer une architecture de e.learning est une conséquence des brunchstorming.
- Les mouvements contradictoires : innovation, créativité, les brunchstorming ont montré que les analystes qui se sont connectés sont très impliqués dans différents groupes ; N. Franck et F. Fillion ont soutenu des initiatives, mais sentaient que ce n'était pas possible d'entrer dans la « machinerie SPP » qu'elles estiment décourageante ; une SPP qui est selon elles cloisonnée, et par laquelle elles se sont senties prises dans une demande paradoxale.
- Ce dispositif a été « démocratique », ouvert à tout le monde, « sans hiérarchie, sans poids institutionnel, ouvert, libre... »

Les deux secrétaires de cette Commission Scientifique pensent que le brunchstorming a permis des débats et l'expression de points de vue différents et complémentaires.

Le Brunchstorming s'arrêtera fin janvier 2023, en réalisant un bilan de ce mode de travail.

N. Franck et F. Fillion remercient la Présidente, le bureau et le CA de les « avoir supportées ».

Les administrateurs débattent alors sur les rapports Commission Scientifique, CST et Secrétariat Scientifique. Les Brunchstorming de cette CS n'ont-ils pas eu une fonction de CST ? Ainsi l'idée circule qu'à l'avenir, un croisement CS/CST pourrait être fructueux, mixte d'élus au CST et de nommés à la CS ? Et penser leur relation au Secrétariat Scientifique. Un administrateur souligne et regrette la pointe légèrement anti-institutionnelle qui a pu être sentie au cours de ce compte-rendu, et qui rend les développements difficiles, malgré l'intérêt du fond, celui de pouvoir entendre un grand nombre de collègues de la SPP parler de leurs expériences. D'autres soulignent que dans le CR écrit qui a été envoyé aux administrateurs en amont de ce CA l'emploi des expressions collègues « de genre féminin » et collègues « de genre masculin » est problématique. On souligne aussi que le désinvestissement de la SPP par ses membres n'est peut-être pas aussi important qu'on l'a pensé, eu égard à la participation régulière de collègues au Brunchstorming.

5/ Texte de la SPP sur les transitions de genre des mineurs

Une discussion s'engage, et le CA rédige collectivement ce texte

POSITION DE LA SPP SUR LA MEDICALISATION DE LA TRANSITION DE GENRE DES MINEURS

La SPP affirme le droit de toutes les personnes à être respectées dans leur identité sexuelle et de genre.

La technique psychanalytique exclut toute tentative délibérée de convertir ou de changer l'orientation sexuelle ou de genre.

La pratique psychanalytique vise à une élaboration psychique sur un temps long de la complexité de l'évolution psychosexuelle.

La SPP alerte sur la gravité de l'engagement de mineurs dans des parcours médicaux et chirurgicaux irréversibles qui ne respectent pas le temps long de l'évolution psychique.

Le CA réfléchit aux divers groupes et institutions auxquels faire parvenir ce texte qui sera publié dans le prochain SPP ACTU.

Ordre des médecins, académie de médecine, association des pédiatres, syndicat des psychologues, HAS, FF de Psychiatrie, envoi pour info API, FEP, APF, SFRP, Groupe de contact, ministère de la Santé, Conseil National de la Psychiatrie, Institut Claparède, ASM 13, Défenseur des droits, les journaux quotidiens, UNICEF, Elysées, Matignon, Ministère de l'Education Nationale.

F. Moggio informe le CA sur le fait que l'HAS va statuer en septembre 23 sur les recommandations de bonne pratique concernant les personnes trans et qu'il faut avertir les collègues. (Loi de janvier 2022).

6/ Comité scientifique du CPLF et projets à venir

Nouveau Conseil Scientifique du CPLF, qui sera effectif en 2024.

Directeur de la RFP, ès qualité

Secrétariat Scientifique, ès qualité

C. Anzieu-Premmereur

D. Bourdin

M. Burdet

S. Bydlowski

F. Cointot

B. Colin

L. Danon-Boileau

B. de Changy

F. Ribas

M. Guez

A. Roux

A. Rosenberg

Orientations

2024 : Les rapporteurs sont déjà choisis, H. Suarez-Labat et M. Barazer pour l'APF.

Choix de la salle : Après étude d'une autre salle possible dans Paris, la Salle de la Mutualité est privilégiée, sans qu'aucune hypothèse ne soit exclue néanmoins.

Le nouveau secrétariat scientifique du CPLF a choisi de réduire le Congrès d'une demi-journée, celle du dimanche matin ; assez peu fréquentée par les visiteurs étrangers, cette demi-journée a bien sûr un coût, ainsi économisé.

La réflexion a aussi été portée sur le coût important de la réalisation du Congrès en mixte ; en 2022, le coût de réalisation de cette formule a été de 75000 Euros car La Mutualité voulait ses propres équipes.

L'orientation actuelle est celle de tout mettre en œuvre en faveur d'un Congrès en présence, avec la possibilité si soucis sanitaires ou autres, de louer un studio ou d'occuper la salle de la SPP pour une retransmission le cas échéant.

Pour 2025 la Roumanie a présenté sa candidature : cette société a des orientations hétérogènes, mais pour l'avenir il faut retenir qu'elle a une tradition française importante ; la guerre en Ukraine rend ce projet trop aléatoire pour le moment. Ainsi la candidature de la Grèce a – t - elle été privilégiée, le Congrès aura sans doute lieu à Athènes. Le rapporteur Français sera : J.B. Dethieux, et la société Grecque va trouver un ou deux collègues grecs.

En 2026, date à laquelle le CPLF aura lieu à Paris, nous aurons à fêter le centenaire de la première conférence des psychanalystes de langue française, ainsi que le centenaire de la création SPP et de la RFP. Eu égard à l'importance de ces événements, conserver la salle de la Mutualité semble opportun.

Il faudra maintenir le standing du Congrès, tout en ayant à l'esprit l'érosion lente et constante du nombre d'inscrits au CPLF, qui rend possible la location d'une salle moins grande.

On discute avec les Secrétaires scientifiques de leur choix de collègues, on propose aussi qu'ils puissent adjoindre à leur effectif actuel un Comité de Lecture, si le besoin s'en faisait sentir.

On retient ce chiffre : en 2022, coût de la Mutualité : 187 861 EUROS, SANS PAUSE CAFÉ.

La prévision pour 2024 est de 122 000 TOUT COMPRIS, sans la demi – journée du dimanche donc, captation vidéo comprise sous réserve de confirmation.

Les ateliers : les ateliers cliniques pour les AEF ont beaucoup de succès, il faut les privilégier par rapport aux ateliers de discussion.

7/ Questions diverses

La FEP : Le council meeting a eu lieu la semaine dernière. Il y a eu beaucoup de publicités pour promouvoir des Universités d'été que font des Sociétés européennes, pour présenter la psychanalyse à l'extérieur. La FEP propose, si ces universités sont déficitaires, de rembourser ces déficits jusqu'à 5000 Euros.

Le EPF Award a été décerné à Haydee Faimberg

Changement de nom du new member seminar

La date de la conférence de la FEP revient à la semaine d'avant Pâques, sauf quand cela tombe sur celle de la fête de Pessah.

Cette année, la FEP se tiendra le week-end du 24 au 26 Mars à Cannes, ce qui imposera aux membres qui voudront aller à la Journée en hommage à Françoise Coblenche, de revenir le samedi à Paris.

La rencontre avec les euro reps de l'IPA met en avant beaucoup d'interrogations sur l'exceptionnalisme de l'APSA, notamment sur l'analyse à distance et quant à la création de trois catégories de membres dont une de non-analystes sans droit de vote.

Les salariés de la SPP :

Yvette Gavarret a démissionné. Aude Galland, ancienne salariée de la SPP, a signé un CDD de 6 mois pour occuper le poste de secrétaire et accueil.

Fin de séance à 23H34

Anne Rosenberg
Secrétaire Générale

Marie-Laure Léandri
Secrétaire Générale Adjointe